

📄 Cette formation est proposée par l'ADEME

Maitriser la Matrice des coûts et la méthode ComptaCoût®

Maîtrisez la méthode ComptaCoût pour devenir autonome sur la matrice et l'implanter dans votre collectivité

📈 94% des stagiaires satisfaits par cette formation

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

👤 Entreprise, Collectivité, État - Établissement public

🕒 21h

€ 1500€

Hybride

Code module : DECHET63

Mis à jour le : 12/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Agents des collectivités, techniciens déchets, des comptables (présents idéalement en binômes sauf toute petite collectivité avec un agent multi-compétences), responsables de service et/ou des personnes en charge du remplissage de la matrice

Pour les sessions organisées en région, la priorité sera donnée aux participants de la région organisatrice.

Les prérequis

Avoir visualisé les capsules e-learning qui correspondent à la partie à distance à consulter en amont du dispositif. La période de consultation des ressources proposées à distance en amont est de 3 semaines

Objectifs

Les objectifs de la formation

- **Savoir remplir** de manière autonome et correcte une matrice des coûts de sa collectivité adaptée aux objectifs de connaissance des coûts et au contexte technique de sa collectivité et la saisir dans SINOE®
- **Adapter** la matrice aux objectifs de connaissance des coûts et au contexte technique de sa collectivité
- **Saisir** la matrice dans SINOE®
- **Intégrer** la méthode ComptaCoût au sein de sa collectivité

Programme

Le programme détaillé

- **Jour 1**
 - Rappel des objectifs et des caractéristiques de la formation blended-learning
 - Situer sa collectivité par rapport aux objectifs de la connaissance des coûts
 - Comprendre l'intérêt d'un cadre de présentation et de règles communes pour remplir la Matrice des Coûts
 - Adapter les colonnes de la Matrice des coûts à l'organisation de sa collectivité
 - Définir le cadre de la Matrice des coûts dans SINOE®
- **Jour 2**
 - Mobiliser les connaissances abordées en première journée
 - Adapter les lignes à l'organisation de sa collectivité
 - Mettre en pratique les règles de remplissage de la matrice
 - Identifier les données comptables à prendre en compte dans le remplissage de la Matrice des Coûts
 - Répartir les charges et produits indirects dans la Matrice des Coûts
 - Répartir les charges supplétives dans la Matrice des Coûts
 - Exploiter les matrices validées dans SINOE® en s'appuyant sur le référentiel national sur les coûts 2014
- **Jour 3**
 - Mobiliser les connaissances abordées en deuxième journée
 - Calculer le coût réel de la gestion des déchets grâce aux retraitements extracomptables
 - Structurer sa démarche en élaborant des outils, rédigeant des procédures et en veillant à la traçabilité
 - Personnaliser la Matrice des Coûts avec les données comptables de sa collectivité
 - Finaliser la matrice dans SINOE® et demander sa validation
 - Analyser et valoriser les résultats de sa Matrice des Coûts
 - Mettre en place une démarche de projet pour renseigner et pérenniser la Matrice des Coût
 - Elaborer un plan d'actions pour le remplissage de la Matrice des Coûts et poursuivre la formation à distance

Pour aller plus loin :

Des modules de formation, disponibles dans le nouveau parcours DECHET66: [Modules d'exploitation et de valorisation des données Matrice des Coûts](#)

sont disponibles pour approfondir l'exploitation des données issues de la matrice des coûts. Ils vous permettent d'identifier des pistes concrètes

d'optimisation du service public de gestion des déchets, réduisant à la fois les coûts et l'impact environnemental.

Durée

21h

Les modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, de témoignages et de séquences pratiques (quiz, travail en groupe...)

Les modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation à chaud de la formation

L'équipe pédagogique

Responsable(s) pédagogique(s) : Julien RUARO

Responsable(s) technique(s) : Alexandra Gentric Concepteur(s) : ADEME, LEDIGITAL et ADEKWA

Formateur(s) : Thierry AUBRY (ADEKWA), Agnès VITRE (INDDIGO), Karine MERCIER (INDDIGO), Jean-Baptiste ROBIN (INDDIGO), Olivier PASQUIER (INDDIGO) Laurent COUSTE (INDDIGO), Nadège LOSTE (INDDIGO), Sandrine ROSSET (INDDIGO)

Tarif

Pour les entreprises (publiques ou privées) : 1500 €

L'ADEME prend en charge les coûts pédagogiques pour les entreprises disposant de l'Agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

Cette formation ne peut pas faire l'objet d'une prise en charge par un Opérateur de compétences (OPCO)

Pour le secteur public (hors entreprise) et associatif : les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME.

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).